



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 19 février 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCHE

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel FORQUET
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Claude PICARD
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Gaston FOUCHERES
M. Gilbert MENUET	M. Philippe DELVALEE	M. Pierre PETITJEAN
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-François DODET	Mme Elisabeth BIOT	M. Philippe GUYARD
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. François-André ALLAERT	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Paul HESSE	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Pierre LAMBOROT	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mme Fadoua LALOUCHE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	
M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA	
M. Didier MARTIN	M. François NOWOTNY	

### *Membres absents :*

M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Philippe CARBONNEL
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
Mme Myriam BERNARD	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Nelly METGE
M. Lucien BRENOT	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Michel ROTGER	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à Mme Hélène ROY
	M. Alain LINGER pouvoir à M. Pierre LAMBOROT
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Programme SYNERJINOV - Période 2009 - 2012 - Demande de subvention**



Le programme « Synerjinov » a été retenu par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) à l'instar de 13 autres dossiers dans le cadre de l'appel à projet lancé en 2005.

Le projet a été porté ces trois premières années par l'Université de Bourgogne ; ce programme consiste à mutualiser les ressources des cellules de valorisation des établissements de la recherche publique associées pour cela aux structures d'appui à l'innovation bourguignonne : Oséo, Inra Transfert, Bourgogne Innovation, Premice.

Synerjinov a accompagné les chercheurs bourguignons dans leurs projets, de l'idée au transfert dans le monde socio-économique (détection, maturation, accompagnement).

Par délibération de mars 2006, le Grand Dijon s'est engagé aux côtés des autres collectivités locales concernées (Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de la Côte d'Or, Communauté Urbaine Creusot Montceau) à participer financièrement au programme : une subvention globale de 75 K€ sur un budget de 951 K€ (soit  $\approx 8\%$ ) a été versée pour la période 2006-2008.

Le bilan de cette action a été présenté au cours d'un Comité de Pilotage qui s'est tenu le 8 octobre dernier.

Sur 37 projets détectés, 13 ont été accompagnés dont 8 financés. Cela a engendré aussi le dépôt de 8 brevets et de 3 licences et a induit une dizaine d'emplois.

Parmi les transferts réussis, peuvent être cités les projets suivants :

- VERTICAM, dispositif de détection et de rééducation de la verticale posturale ;
- PROTEE, microscope optique innovant ;
- QIR, logiciel de traitement d'images d'IRM sur la fonction cardiaque ;
- LIBS, source laser portable pour la spectroscopie ;
- ASCLEPIOS, imagerie multispectrale appliquée à la dermatologie ;
- COMPOLIST, système de décontamination des composts ;
- Le Son en main, méthode d'apprentissage auditif pour les enfants malentendants.

Un audit réalisé pour le compte du Ministère de la Recherche, a mis en évidence les points forts de Synerjinov : sa forte intégration au sein du réseau régional de soutien à l'innovation et sa communication fortement mutualisée autour d'un label commun, d'une charte graphique visible et d'un programme d'actions complet et structuré.

Il a été cependant recommandé à Synerjinov de renforcer ses activités dans plusieurs domaines (sensibilisation des chercheurs, promotion de l'offre technologique), de poursuivre ses efforts de professionnalisation de la valorisation et de renforcement de la mutualisation.

Fort de ces résultats encourageants, le Ministère de la Recherche a décidé de renouveler son soutien financier à Synerjinov pour la période 2009-2012.

Sur un budget total de 1.055 K€, le Ministère de la Recherche a prévu, pour sa part, une participation financière de 270 K€ pour les trois ans. Le plan de financement envisagé est le suivant :



<i>Financeurs</i>	<i>Montant sollicité (2009-2012)</i>	<i>Rappel Participation (2006-2008)</i>
Conseil régional de Bourgogne	210.000 €	168.000 €
Conseil général de Côte d'Or	105.000 €	75.000 €
Grand Dijon	105.000 €	75.000 €
Communauté Urbaine Creusot Montceau	45.000 €	45.000 €
Grand Chalon	45.000 €	
FEDER	275.000 €	
Ministère de la Recherche	270.000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1.055.000 €</b>	

Par courrier en date du 31 octobre 2008, la Présidente de l'Université de Bourgogne sollicite du Grand Dijon, la poursuite de son soutien financier, en indiquant qu'uB-Filiale se substituera à Bourgogne Technologies dans la gestion de Synerjinov.

Il est proposé de poursuivre ce partenariat à hauteur de 105.000 € pour trois ans (10 % du budget global), soit 35 K€ par an, en accompagnement de l'Etat et des collectivités territoriales concernées, au titre de notre compétence Développement économique en matière d'actions de soutien et d'aides à l'activité économique. Une convention précisera les modalités de versement de cette subvention.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 105.000 € sur trois ans, à l'uB-Filiale, dans le cadre du programme Synerjinov pour la période 2009-2012 ;
- **d'approuver** le projet de convention définissant les modalités de participation et de versement de cette subvention à uB-Filiale ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur les budgets des exercices concernés.

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Pour le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

23 FEV. 2009



20 FEV. 2009

Publié le  
Déposé en Préfecture le



Vu pour être annexé à la délibération n° 20  
du Conseil de Communauté du 19 février 2009

Dijon, le

"SYNERJINOV"

20 FEV. 2009

Pour le Président,  
Le Vice-Président

## CONVENTION



Entre les soussignés

**La Communauté de l'Agglomération dijonnaise**, 40 avenue du Drapeau - BP 17510 - 21075 DIJON CEDEX

*représentée par son Président, François Rebsamen,*

en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté en date du

d'une part,

et

**l'uB-Filiale**, sise 8 avenue Jean Bertin – BP 66517 – 21065 DIJON CEDEX

*représentée par sa Présidente, Catherine Guillemain,*

d'autre part,

### **PREAMBULE**

Le programme « Synerjinov » a été retenu par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) à l'instar de 13 autres dossiers dans le cadre de l'appel à projet lancé en 2005.

Coordonné durant les trois premières années par l'Université de Bourgogne, ce programme consiste à mutualiser les ressources des cellules de valorisation des établissements de la recherche publique et d'uB-Filiale, associées pour cela aux structures d'appui à l'innovation bourguignonne : Oséo, Inra Transfert, Bourgogne Innovation, Premice.

Synerjinov accompagne les chercheurs bourguignons dans leurs projets, de l'idée au transfert dans le monde socio-économique (détection, maturation, accompagnement, transfert de technologie).

Un audit réalisé pour le compte du Ministère de la Recherche a permis d'apprécier le degré d'atteinte des objectifs fixés par le Ministère de la Recherche dans son appel à projets, et plus largement, l'apport de ces dispositifs au paysage de la valorisation.

Si les points forts de Synerjinov ont été mis en évidence (bonne intégration au sein du réseau régional de soutien à l'innovation, charte graphique visible et programme d'actions complet et structuré), il a été cependant recommandé à Synerjinov de renforcer ses activités dans plusieurs domaines (sensibilisation des chercheurs, promotion de l'offre technologique), de poursuivre ses efforts de professionnalisation de la valorisation et de renforcement de la mutualisation.

Fort des résultats encourageants enregistrés par Synerjinov, le Ministère de la Recherche a décidé de pérenniser ce projet, en y apportant un soutien financier pour les trois ans à venir.

L'uB-Filiale, en charge désormais de la gestion du projet Synerjinov, appelle les collectivités territoriales à participer financièrement à ce programme retracé dans l'annexe 1.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

### **Article 1 : Objet**

La présente convention a pour objet de définir les modalités de versement de la participation du Grand Dijon, au programme Synerjinov conduit par l'uB-Filiale pour la période 2009-2012.

### **Article 2 : Financement du projet**

L'objectif annoncé par l'uB-Filiale est la maturation de 5 projets par an, avec 2/3 des projets issus des laboratoires de la CCM et/ou transférés en entreprises sur ces territoires (1 Nevers ou Nièvre, 10 Grand Dijon et/ou Côte d'Or).

Le budget prévisionnel arrêté par l'uB-Filiale pour la période du 1er mars 2009 au 29 février 2012, s'élève à 1.041.000 € (annexe 2).

Sur cette base, un plan de financement de l'opération a été établi :

<i>Financiers</i>	<i>Montant sollicité (2009-2012)</i>	<i>Rappel Participation (2006-2008)</i>
Conseil régional de Bourgogne	210.000 €	168.000 €
Conseil général de Côte d'Or	105.000 €	75.000 €
Grand Dijon	105.000 €	75.000 €
Communauté Urbaine Creusot Montceau	45.000 €	45.000 €
Acteurs de la recherche	31.000 €	
FEDER	275.000 €	
Ministère de la Recherche	270.000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1.041.000 €</b>	

La participation de la Communauté de l'Agglomération dijonnaise, pour la durée de la présente convention, est arrêtée à 105.000 €.

### **Article 3 : Modalités de versement de la subvention communautaire**

Un premier versement de 35.000 € est prévu à la signature de la présente convention ; les versements suivants de 35.000 € chacun, seront effectués à la date anniversaire de la convention sur présentation d'un budget prévisionnel actualisé, du bilan financier et du rapport d'activités de l'année écoulée.

### **Article 4 : Condition d'exécution du programme**

Afin d'assurer son efficacité au service des établissements et organismes concernés, trois entités se réunissent :

- Un Comité de pilotage, constitué d'un représentant de chaque établissement et organisme de la Recherche publique, d'uB-Filiale et des financeurs dont le Grand Dijon, assure le suivi des travaux de la structure et d'en évaluer les résultats ;
- Un Comité de sélection et d'orientation des projets constitué de représentants de la Recherche publique et d'uB-Filiale, d'Oséo Anvar, de l'Incubateur, de Bourgogne Innovation et de ses partenaires ;
- Un Comité de Valorisation constitué de représentants de chaque service de valorisation et de la Recherche Publique et d'un représentant d'uB-Filiale.

L'Université de Bourgogne s'assure de la coordination de ces comités.

L'uB-Filiale, assure la gestion financière du projet de manière à ce que le budget prévu soit maîtrisé. L'uB-Filiale se charge ainsi de recruter les personnels prévus au budget en collaboration avec ses partenaires. Ce personnel sera mis à disposition des partenaires, en appui des équipes déjà existantes.

### **Article 5 : Engagement du bénéficiaire**

L'uB-Filiale s'engage à employer l'intégralité de la subvention à la poursuite du programme Synerjinov figurant à l'annexe 1 de la présente convention, à l'exclusion de toute autre opération.

Il sera demandé à l'uB-Filiale de produire dans un délai de six mois à l'issue de la période de référence (2009-2012), un bilan global du programme réalisé, avec un état des transferts réussis.

L'uB-Filiale s'engage à faciliter à tout moment, le contrôle par le Grand Dijon de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

**Article 6 : Reversement – Résiliation**

La Communauté de l'agglomération dijonnaise se réserve la possibilité de faire procéder au reversement total ou partiel des sommes versées en cas de non respect des conditions fixées par la présente convention, par l'uB-Filiale.

Si les sommes versées au titre de la présente convention ne sont pas consommées dans leur intégralité au terme de la convention, les crédits non utilisés feront l'objet d'un reversement.

**Article 7 : Durée de la convention**

La convention prendra effet à la date de signature de la présente convention pour se terminer au plus tard le 31 août 2012.

**Article 8 : Attribution de juridiction**

En cas de contestation relative à l'exécution ou à l'interprétation de la présente convention, il sera fait appel au Tribunal administratif de Dijon seul compétent pour statuer.

Fait en deux exemplaires originaux  
Dijon, le

Pour la Communauté de l'Agglomération  
dijonnaise,

Pour l'uB-Filiale,

Le Président,

La Présidente,

synerjinov

## Évolution de la structuration

- Les Acquis
- Demain en Bourgogne
- Demain en « Bourgogne – Franche Comté »



synerjinov

## Les acquis

- Connaissance mutuelle du fonctionnement
- Mutualisation avancée
- Structuration au service des chercheurs
- Le programme offre une garantie technico-scientifique sur la pertinence des entreprises en émergence
- Résultats concrets : transfert de projets initialement inconnus des dispositifs de valorisation
- Echanges Bourgogne/Franche-Comté
  - Connaissance mutuelle
  - Participation croisée aux CSO



synerj.inov

Bourgogne

2009...

- Travail par domaine de recherche
  - Agroalimentaire, Agroenvironnement, Matière et Technologies, Santé-Stic, SHS
  - Prise en compte des spécificités des domaines
  - Prise en compte des spécificités des « tutelles » des équipes
- Mise en commun des ressources avec un renforcement des procédures de travail (détection, accompagnement,...)
- Mise en place d'un référent par domaine pour
  - ✓ assurer les échanges d'informations entre les tutelles
  - ✓ assurer l'avancement des projets
  - ✓ définir la stratégie d'action dans son domaine

synerj.inov

Bourgogne

- Aliments et Agro-environnement
  - Cnrs, Enesad, Inra, uB, uB-F
  - Référent du domaine : INRA
- Matière et Technologies
  - Cnrs, Ensam, uB, uB-F
  - Référent du domaine : CNRS
- Santé-STIC
  - Chu, Cnrs, Inserm, uB, uB-F
  - Référent du domaine : CHU
- SHS
  - Cnrs, uB, uB-F
  - Référent du domaine : uB

### Détection/maturation/promotion

- Objectif : renforcer la pertinence technico-scientifique des start-up au sein de l'interrégion
  
- Outils
  - détection : partage d'expériences et mise en synergie de projets pour un transfert plus efficace
  - CSO commun
  - Promotion des résultats

### Patrimoine Intellectuel

- Titres de PI
- Contrats de recherche et de R&D
  
- Objectifs : converger vers une politique commune et améliorer la visibilité du territoire B-FC
  
- Outils : Élaboration de procédures communes en matière de PI dans une perspective de démarche qualité
  - Uniformisation des pratiques et des formulaires
  - Partage sécurisé des informations

- **Sensibilisation des chercheurs à la recherche partenariale et à la valorisation des résultats**
- **Sensibilisation du monde socio-économique à l'innovation via les résultats de la recherche publique**
  - Objectif : Cf. Mission « Valorisation »
  - Outils : Continuer à développer des actions et des outils communs en réservant une place importante aux Pôles de Compétitivité dans la réflexion et l'action
    - Lettres, réunions d'infos ciblées, programmes collaboratifs

- Ensam de Cluny – Daniel Dumay  
Enceintes de restitution musicale Très Haute Fidélité
- ICMUB (uB/CNRS) – Marcel Bouvet  
DéTECTEUR de nuisances olfactives, en particulier d'urine
- URLEG (INRA/ENESAD) – Sergio Ochatt : Haplopois  
Induction de plantes haploïdes pour l'amélioration génétique chez le pois protéagineux
- LEAD (uB/CNRS) – Emmanuel Bigand  
Méthode d'apprentissage de la contrebasse
- GÉrontopôle (CHU) - Dr Patrick Manckoundia : HIPROTECT  
Mise au point d'un dispositif de prévention des fractures de hanche à destination des sujets âgés chuteurs.
- MSE (INRA/uB) - Catherine Hénault et Cécile Revellin : SYMGES  
Utilisation des symbiotes des légumineuses pour réduire les émissions du gaz à effet de serre, N<sub>2</sub>O, produites par les sols agricoles

NATURE DES CHARGES	2009-2012	FINANCEMENTS SOLLICITES	2009-2012
<b>1-PERSONNEL : DETECTION-PROMOTION-SUIVI DE PROJETS</b>			
Personnel: chargés de valorisation: Salaires +charges( 3 etp niv bac+4 mini) 1/2 juriste	441	Conseil Régional (168)	210
Apport partenaires en ETP :3,8 (500k€)	70	Grand Dijon (75)	105
Sous-total	511	Conseil général 21 (75)	105
		Communauté Urbaine Creusot Montceau (45)	45
<b>2-FONCTIONNEMENT</b>		Acteurs de la recherche	31
Déplacements, etc...	30	FEDER	275
posters,plaquettes, dépliant, mailing etc...	24	MINISTERE RECHERCHE	270
tél, affranchissement, divers	6		
Déplacements porteurs de projets	30		
Sous-total	90		
<b>3-MATURATION : 5 PROJETS PAR AN (46 k€ en moyenne)</b>			
Honoraires, consultations, services externes: juridique (frais Pl + 1/2 juriste)	80		
marketing	100		
technologique	165		
Sous-total	345		
<b>2-FRAIS DE GESTION (6,5% en moyenne)</b>	95		
<b>TOTAL</b>	1 041	<b>TOTAL</b>	1 041
<b>3-MATURATION : 5 PROJETS PAR AN (46 k€ en moyenne)</b>			
Honoraires, consultations, services externes: juridique (frais Pl + 1/2 juriste)	80	OSEO	345
marketing	100		
technologique	165		
<b>TOTAL</b>	345	<b>TOTAL</b>	345

OBJECTIFS : 2/3 projets issus labos CCM et/ou transférés

en entreprises sur ces territoires 1 NEVERS ou NIEVRE, 10 GRAND DIJON et/ou Côte d'OR

SYNERJINOV 2006 2007 2008 et 2009 2010 2011

NATURE DES CHARGES	2006-2008	2009-2011	FINANCEMENTS SOLLICITES	2006-2008	2009-2011
<b>1-PERSONNEL : DETECTION-PROMOTION-SUIVI DE PROJETS</b>					
Personnel :					
Salaires +charges( 2 etp niv bac+4 mini)	350	441	MINISTERE RECHERCHE	246	270
Déplacements	6		Conseil Régional (168)	168	210
Personnel: chargés de valorisation:		70	Grand Dijon (75)	75	105
Salaires +charges( 3 etp niv bac+4 mini)			Conseil général 21 (75)	75	105
1/2 juriste			Communauté Urbaine Creusot Montceau (45)	45	45
<b>Apport partenaires en ETP :3,8</b>			Grand Chalon	45	45
<b>Sous-total</b>	<b>356</b>	<b>511</b>	OSEO	210	345
			FEDER	56	275
<b>2-FONCTIONNEMENT</b>					
Déplacements, etc...	15	30			
Salon: 1 par an:		24			
Stand,aménagement..		6			
Mobilier, branchements divers,publicité, totems,		30			
posters,plaquettes, dépliant, mailing etc...					
Site, affranchissement, divers					
Déplacements porteurs de projets		30			
<b>Sous-total</b>	<b>130</b>	<b>90</b>			
<b>3-MATURATION : 5 PROJETS PAR AN (46 k€ en moyenne)</b>					
Honoraires, consultations, services externes:	120	160			
Juridique (frais P1 + 1/2 juriste)	60	200			
marketing	240	330			
technologique					
<b>Sous-total</b>	<b>420</b>	<b>690</b>			
<b>2-FRAIS DE GESTION (6,5% en moyenne)</b>	45	95			
<b>TOTAL</b>	<b>951</b>	<b>1 386</b>	<b>TOTAL</b>		<b>1 400</b>
	coût moyen par projet/soutenu	92			
	coût moyen par projet/accompagné (21)	45			

OBJECTIFS : 2/3 projets issus labos CCM et GRAND CHALON ou transférés en entreprises sur ces territoires 1 NEVERS ou NIEVRE, 10 GRAND DIJON et/ou Côte d

